

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74-1902/SG/CG concernant une prise en charge de frais d'évacuation de traitement et de séjour en métropole.

n° 74-1902/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Date de publication

4 décembre 1974

Numéro JO

n° 24 du 26/12/1974

Date du numéro

26 décembre 1974

### TEXTE INTÉGRAL

Sont pris en charge par le budget du Territoire, les frais d'évacuation, de traitement et de séjour de M. Youssouf Aptidon Darar, député du TFAI à Djibouti, évacué sanitaire le 23 novembre 1974, par vol AF n° 462, sur l'hôpital la Salpêtrière (Service du Professeur Lihermite) n° 47, boulevard de Vhôpital 75 013 -Paris.